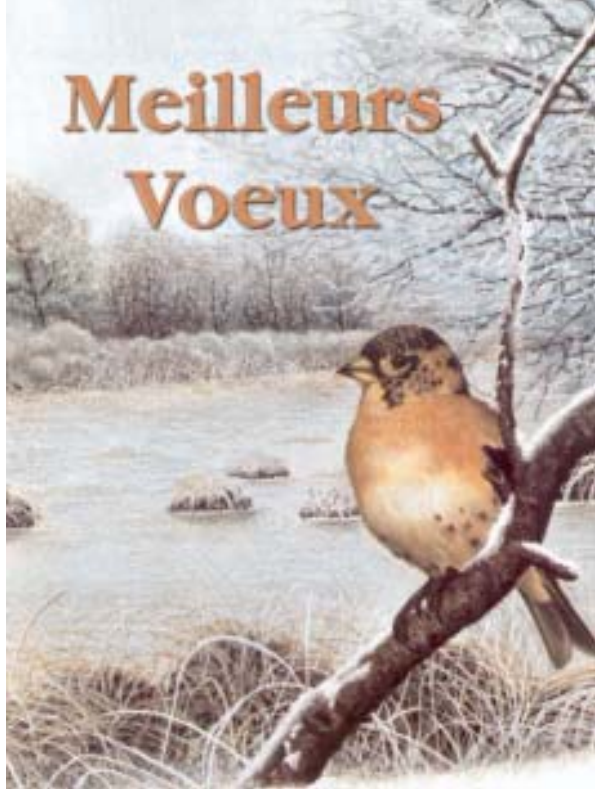


Numéro 88 - Hiver 2002-2003



PPNa Contact

Bulletin de l'association sans but lucratif

"Patrimoine du Pays de Nandrin"

Secrétariat

La Vaux, 8

4550 Nandrin

Tél. : 04.371.28.67

E-mail

ppna@swing.be

Internet

<http://membres.lycos.fr/ppna>

Banque

068-2318469-02

Cotisation annuelle 7,5 €

Comité de rédaction

Yvon Carpeaux, la Forge
Claude et Micheline Delbrouck,
Fraigneux

Jean-Marie Delmotte, Neupré
Jean-Claude Dumoulin, Sotrez
Gabriel de Potter, la Vaux
Michel Hofinger, Croix-André
André Matriche, Croix-Claire
René Mawet, la Vaux
Serge Mottet, Villers - Centre
Jacques Tilman, les Marlières
Éric Verga, Nandrin - Centre
Luc Willems, Clémodeau

Le PPNa est membre
d'Inter-Environnement Wallonie

Sommaire

Éditorial

À vous tous qui nous lisez, merci 3

Désirs 3

Vie de l'Association

Bilan et projets 5

Environnement général

Natura 2000 8

Le mot du trésorier 13

Nature

Le châtaignier 13

Jeux

Testez-vous ! 17

Nous avons écrit

Compostage et Journée de l'arbre 19

Ici et ailleurs

L'agriculture dans notre commune :

soirée d'information 20

La Nuit de la Chouette 2003 21

Stage nature 22

Petits guides... 23

Nitrate, chlore et plomb dans les eaux

de consommation (première partie) 24

À vous tous qui nous lisez, merci

Vous êtes actuellement plus de 70 familles à adhérer à l'association.

De Neupré à Outrelouxhe, de Favence à la Tour Malherbe en passant par Yernée, Clémodeau ou La Basse, vous confirmez d'année en année votre soutien et procurez ainsi à l'association une base stable.

C'est dans cette confiance renouvelée que les différents groupes de travail trouvent l'encouragement à poursuivre leurs actions. En effet, la passion individuelle pour le patrimoine, la nature, l'environnement, la qualité du cadre de vie constituent de formidables moteurs mais ne suffisent pas pour faire durer une association. Il lui faut une base et une organisation. C'est donc ensemble que nous poursuivrons la route... 2003.

Meilleurs vœux à toutes et à tous !

Désirs

L'un de nos membres nous fait parvenir le texte ci-dessous. Nous l'avons déjà rencontré en d'autres lieux il y a quelques années. Il nous était paru beau. Notre sentiment n'a pas changé. Alors, le voici aujourd'hui pour vous.

Allez tranquillement parmi le vacarme et la hâte,
Et souvenez-vous de la paix qui peut exister dans le silence.
Sans aliénation, vivez autant que possible en bon terme avec toutes personnes.

Dites doucement et clairement votre vérité et écoutez les autres,
Même le simple d'esprit et l'ignorant ; ils ont eux aussi leur histoire.
Évitez les individus bruyants et agressifs ; ils sont une vexation pour l'esprit.

Notre couverture : pinson du Nord.

Ne vous comparez avec personne ; vous risquez de devenir vain ou vaniteux.

Il y a toujours plus grand ou plus petit que vous ; plus heureux ou plus malheureux.

Jouissez de vos projets aussi bien que de vos accomplissements.

Soyez toujours intéressé à votre carrière, si modeste soit-elle ;

C'est une véritable possession dans les prospérités changeantes du temps.

Soyez prudent dans vos affaires car le monde est plein de fourberies.

Mais ne soyez pas aveugle en ce qui concerne la vertu qui existe ;

Plusieurs individus recherchent les grands idéaux ; et surtout la vie est remplie d'héroïsme.

Soyez vous-même.

Surtout n'affectez pas l'amitié car elle n'a pas de prix.

Non plus ne soyez cynique en amour,

Car il est en face de toute stérilité et de tout désenchantement aussi éternel que l'herbe.

Prenez avec bonté le conseil des années, en renonçant avec grâce à votre jeunesse.

Fortifiez une puissance d'esprit pour vous protéger en cas de malheur soudain.

Mais ne vous chagrinez pas avec vos chimères.

De nombreuses peurs naissent de la fatigue et de la solitude.

Au delà d'une discipline saine, soyez doux avec vous-même.

Vous êtes un enfant de l'univers,

Pas moins que les arbres et les étoiles ; vous avez le droit d'être ici.

Et qu'il vous soit clair ou non, l'univers se déroule sans doute comme il le devrait.

Soyez en paix avec Dieu, quelle que soit votre conception de lui,

Et quels que soient vos travaux et vos rêves,

Gardez dans le désarroi bruyant de la vie, la paix dans votre âme.

Avec toutes ses perfidies, ses besognes fastidieuses

Et ses rêves brisés, le monde est pourtant beau.

Prenez attention - Tâchez d'être heureux.

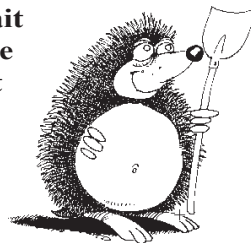
Texte retrouvé dans les archives d'une église de Baltimore (USA)

Auteur inconnu - Daté de 1692.



Bilan et projets

C'est le 30 octobre dernier que se tenait notre Assemblée générale annuelle. Une douzaine de membres et administrateurs ont pu s'informer, faire le point et construire les projets pour 2003. Voici donc le compte-rendu des rapports moral et financier qui y furent présentés ainsi que les pistes pour 2003.



1. Rappel comment fonctionne le PPNa ?

Il y a cinq niveaux d'implication. Tous sont indispensables et reliés les uns aux autres :

- **Participer ou entrer en contact de manière ponctuelle** : participer à l'une de nos actions, fournir des informations, des conseils...
- **Être membre cotisant**. Le nombre de familles (de 60 à 90 selon les périodes) qui adhèrent à l'association nous donne de la stabilité. Sans cette base, le PPNa ne représente plus rien.
- **Mener un travail ou une action personnelle** (recherche historique, prise de photographies...).
- **Rejoindre un groupe de travail**, sur un sujet précis (groupe "ruisseaux", groupe "atlas arbres", groupe "balisage", groupe "bulletin"...).
- **Devenir administrateur** et participer aux réunions (Conseil d'administration et Assemblée générale). Ces réunions se tiennent - selon les époques - tantôt au café des Sports à Villers, tantôt à l'école Saint-Martin à Nandrin, tantôt chez l'un des administrateurs.

2. Et en 2002, que s'est-il passé ?

Événements

- Le 5 mai dans la vallée du Fond d'Oxhe, lancement du projet "ruisseaux" (voir les PPNa contacts numéros 85, 86 et 87).

- Les 7 et 8 septembre à Villers, "*Journées du Patrimoine*" sur le thème des métiers du labeur avec la présence d'artisans au travail et l'exposition d'une recherche historique sur le moulin de La Forge (numéro 87).

Chantiers

- *Projet "ruisseaux"*

Réalisation de fonds de carte, réalisation d'une brochure "microfaune de nos cours d'eau" adaptée au grand public et lui permettant de mesurer l'état de santé des cours d'eau, formation de plusieurs membres à cet outil afin qu'ils puissent être personnes relais en 2003. Encodage des premiers résultats.

- *Métier à cercler*

Poursuite de la valorisation de ce témoin ancestral des activités de la forge, situé rue des Martyrs à Nandrin. Réalisation d'un panneau à placer sur le site et expliquant par l'image l'opération qui s'y déroulait.

- *Circuits de promenade*

Rentrée d'un dossier à la Région wallonne pour l'obtention de l'accord sur le balisage d'une promenade à Saint-Séverin. Montage du dossier, visite sur le terrain avec le délégué de la Région, préparation des supports (fléchage) et de la prochaine carte de promenade. Préparation de deux autres itinéraires à Villers.

- *Atlas photographique d'éléments du patrimoine naturel*

Définition d'une méthodologie de travail, mise à disposition des outils nécessaires (appareils photo, scanner, GPS, cartes et plans...).

Bulletins

Toujours nos 4 numéros par an. Chacun tente de balayer la palette de thèmes suivants :

- patrimoine local (ex : Nandrin au Moyen Âge) ;
- patrimoine naturel (ex : la nature au jardin) ;
- conseils pour le respect de l'environnement au quotidien (ex : tontes de pelouse) ;

- environnement régional ou national (ex : prix "Palme et chardon" d'Inter-Environnement Wallonie) ;
- environnement local (ex : route du Condroz) ;
- jeux et humour ("testez-vous", les perles du Bac) ;
- poésie (Émile Verhaeren, Italo Calvino) ;
- copie des courriers échangés avec le Collège des bourgmestre et échevins.

Propositions et interpellations

- accès au chemin vicinal Croix-André / Le Halleux ;
- abattage d'arbre rue Famioul ;
- pulvérisation illégale à Hoboval (Villers) ;
- initiatives en matière de compostage ;
- proposition pour "les journées de l'arbre" (voir nos différents bulletins).

Relais

Le PPNa est toujours prêt à relayer une demande d'information de l'un de ses membres vers la Fédération à laquelle il est affilié (ex. : numéro 84, p. 21) ou vers toute autre association ou organisme compétent.

3. Et les projets pour 2003 ?

- Balisage de la promenade de Saint-Séverin et édition d'une carte décrivant son itinéraire.
- Rafrâchissement du Métier à cercler (Nandrin) et pose d'un nouveau panneau explicatif.
- Poursuite du projet "ruisseaux" sur trois axes : écoles primaires, Haute École de Huy, mouvements de jeunesse, grand public.
- Journée informative et festive sur le thème de l'eau, en collaboration avec d'autres associations.
- Visite du comptoir forestier de Marche-en-Famenne.
- Édition de nos 4 bulletins.
- Poursuite du projet "atlas" avec installation progressive des données recueillies sur notre site Internet.
- Valorisation de photos anciennes de l'entité.

4. *Rapport financier*

Bilan financier de l'exercice 2001-2002, arrêté au 30 octobre 2002

Recettes		Dépenses	
Report exercice 2000-2001	1977,77	Bulletin	382,85
Cotisations	601,24	Secrétariat	65,10
Vente cartes promenades	2,00	Cotisation I.-E. Wallonie	37,18
Subsides Région wallonne	489,71	Frais banque	22,09
Journées du Patrimoine 2002	354,97	Mise à jour code rural wallon	23,22
Sous-total	1447,92	Frais Barbecue	115,05
		Frais J. Patrimoine 2001	456,14
Total	3425,69	Fournitures diverses	99,80
		Journée ruisseaux	45,58
		Artisans J. Patrimoine	312,00
		Total	1559,01
		En caisse	1866,68
		Total	3425,69

5. *Renouvellement du Conseil d'administration*

Jean-Claude Dumoulin nous abandonne pour un temps pour des raisons personnelles ; cependant il reste bien volontiers à la disposition du Conseil d'administration pour des actions ponctuelles. À part cette défection momentanée, la composition du Conseil reste inchangée. ■

Environnement général

Natura 2000

Tout amateur ou passionné de patrimoine naturel ne peut plus ignorer cet énorme enjeu européen qu'est le réseau Natura 2000. Le Gouvernement wallon a approuvé, l'automne dernier, la grande majorité des sites proposés par le comité scientifique.

13 % du territoire wallon (soit 217 000 ha) ont ainsi été proposés pour accord à la Communauté européenne. À ce jour, on attend la réponse.

Le Gouvernement a également lancé il y a peu une campagne médiatique d'envergure. D'aucuns parmi vous ont certainement entendu ou vu le clip radio et télé et vu le "petit lutin vert" dans les colonnes de votre journal.

Voici un bref résumé de l'historique du projet, au départ d'un texte édité par la Région wallonne ainsi que les adresses pour aller vers plus de détails et particulièrement celles concernant le territoire de notre commune.



Grues (J. de Crem)

Le réseau Natura 2000 est un réseau européen de sites d'importance patrimoniale. Ces sites sont identifiés sur la base de deux directives européennes, l'une concernant la Conservation des oiseaux sauvages et l'autre, appelée directive Habitats ou Faune-Flore-Habitats.

La première directive concerne uniquement les oiseaux alors que la seconde prend en compte une large diversité d'animaux et de végétaux ainsi que des habitats ou milieux. Ces deux directives définissent des statuts généraux de protection des espèces et des habitats (interdiction de la destruction, du dérangement ou réglementation des prélèvements...) sur l'ensemble du territoire européen et complètent la protection légale par l'identification de sites où des mesures particulières sont indispensables pour assurer le développement ou le maintien à long terme de populations viables ou pour assurer la pérennité d'habitats ou d'écosystèmes remarquables.

Depuis le 2 avril 1979, la directive concernant la conservation des oiseaux sauvages impose la délimitation de zones protégées afin d'assurer la survie et la reproduction d'espèces particulièrement sensibles au niveau européen. Les États membres classent en **zones de protection spéciale (ZPS)** les territoires les plus appropriés en nombre et en superficie à la conservation des espèces mentionnées dans l'annexe 1, soit des espèces menacées de disparition, des espèces vulnérables à certaines modifications de leur habitat, des espèces considérées comme rares et d'autres espèces nécessitant une attention particulière en raison de la spécificité de leur habitat.

La Directive Habitats définit quant à elle des **zones spéciales de conservation (ZSC)** sur la base d'une liste d'habitats (annexe 1 de la directive) et d'espèces (annexe 2 de la directive) dont la conservation doit être prioritairement assurée car ils sont reconnus comme étant menacés à l'échelle européenne. Le choix des sites est effectué sur la base de critères standards de sélection (définis à l'annexe 3 de la directive).

Les **zones de protection spéciale (ZPS)** et les **zones spéciales de conservation (ZSC)** identifient deux ensembles de sites dont la protection ou la gestion doit être compatible avec les objectifs des

deux directives. Ces sites sont éligibles au statut de **sites d'importance communautaire (SIC)**. Les SIC sont des sites sélectionnés à partir des listes nationales qui contribuent de façon significative :

1. Au maintien ou au rétablissement dans un état de conservation favorable des types d'habitats et des espèces visés.
2. À la cohérence de NATURA 2000 et/ou
3. Au maintien de la diversité biologique des zones biogéographiques concernées.

Ces SIC constitueront le réseau NATURA 2000 qui vise à la conservation des habitats et des espèces sur l'ensemble de leur aire de répartition.

Sources d'informations utiles

- Niveau européen : <http://europa.eu.int/comm/environment/nature/barometer/barometer.htm>
- Niveau wallon (site grand public) : <http://natura2000.wallonie.be/home.html>
- Niveau wallon (site détaillé) : <http://mrw.wallonie.be/dgrne/sibw/sites/Natura2000/intro.html>

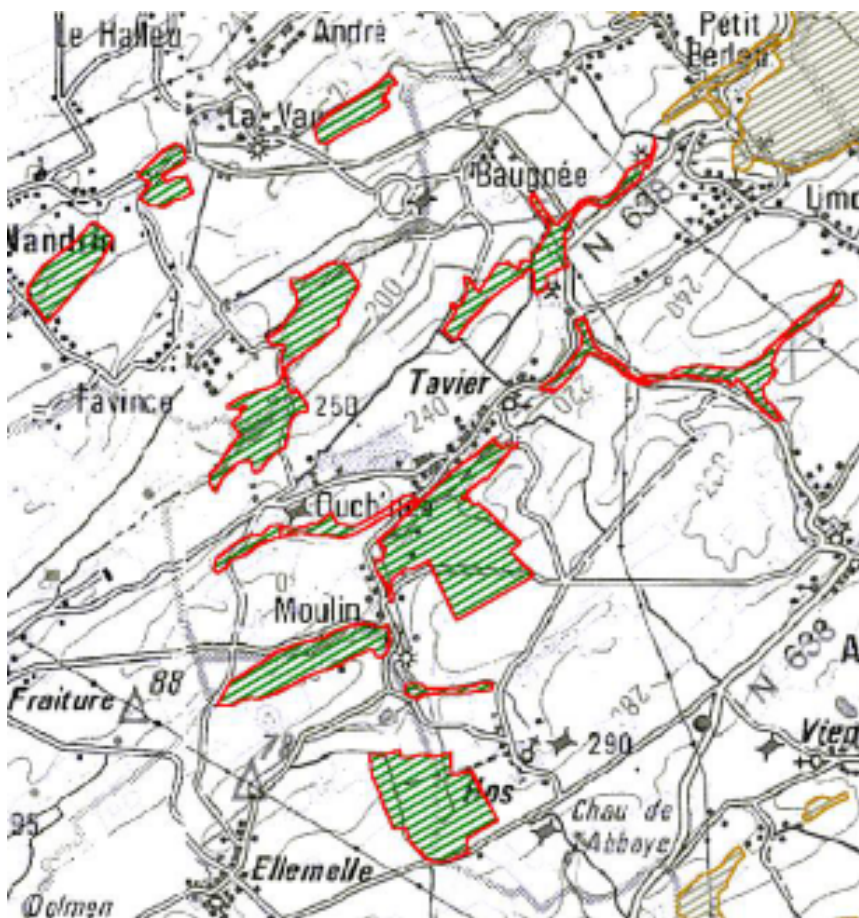
Et dans la région de Nandrin ?

Les internautes sauront tout en allant sur le site : <http://mrw.wallonie.be/dgrne/sibw/sites/Natura2000/home.html>

Les cartes et informations y sont d'une remarquable précision. Pour l'exemple, voici l'une des cartes que vous y trouverez (voir page suivante) : <http://mrw.wallonie.be/dgrne/sibw/sites/natura2000/carto/BE33015.htm>

Résumons ici les quelques zones concernées parmi les plus proches :

- Vallon du ruisseau de Falogne (du Fond de Falogne à Ombret).
- Vallon du ruisseau de Yernée (de Saint-Jean-Sart à Ombret).
- Bois de Petit-Berleur, Esneux et d'Anthisnes (N, E et NE de Villers-aux-Tours).



- Bois de La Vaux (versant droit du ruisseau de La Vaux à hauteur de "l'ancien golf").
- Bois de La Vaux (entre les hameaux de la Grande et de la Petite-Vaux).
- Bois de Favence et d'Ouchenée, de Moulin et de Hos.



Le mot du trésorier

Comme d'habitude à cette époque, le trésorier se rappelle à votre bon souvenir pour la quête des cotisations. Un grand merci à ceux qui ne l'ont pas encore fait, de vous acquitter de cette formalité au compte de notre association repris en première page. Le montant de la cotisation reste inchangé : 7,5 € ; et, comme toujours, nous vous verrons avec gratitude majorer cette somme selon vos possibilités.

En outre, si vous avez une adresse e-mail, ce serait bien de la mentionner dans la communication de votre virement ; cela nous permettrait un contact plus direct avec vous, par exemple pour vous annoncer ou vous rappeler des activités organisées par notre association.

Le trésorier

Nature

Le châtaignier

EN 2002, le jour de la sainte Catherine, 19^e journée de l'arbre, c'est le châtaignier qui était à l'honneur. Venu du Sud, il s'est bien adapté au cours des siècles dans une grande partie de la Région wallonne. Il redoute néanmoins les températures hivernales des hauteurs ardennaises, où il est conseillé de le planter à l'abri des vents du nord.

Le châtaignier, pendant près de 1000 ans a assuré la subsistance des cévenols (voir ci-dessous) et de leurs animaux domestiques. On l'appelait "l'Arbre à pain", tant il était important pour la survie. "Il n'était jour sans châtaigne dans l'écuelle du cévenol !".

Cet arbre indigène, attesté depuis la fin du tertiaire, s'est développé sous l'action de l'Homme. Au Moyen-Âge, sans doute apportée par des moines, la greffe a amélioré la production et permis la création de véritables vergers qui, au XVI^e, siècle occupèrent la totalité de l'espace, là où la nature du sol et le climat le permettaient.

L'histoire du châtaignier

Que je me présente d'abord... *Castanea sativa*

Je suis un bel arbre noble, aux fruits intéressants, l'ami incontestable de l'Homme ; notre respect et entretien mutuel a créé un lien harmonique durable en France depuis plus de mille ans.

Je suis productif et très peu exigeant quant au sol ; je m'adapte bien au sol acide et même à une terre pauvre. J'aime un climat assez chaud méditerranéen (été chaud et sec), maritime atlantique (hiver doux et été pluvieux) ou continental (hiver rigoureux et été chaud) pour des variétés différentes ; j'aime des sols légers, et frais, je déteste des sols trop humides, compacts, mal aérés ou calcaires.

Ainsi toutes les régions d'origine géologique ancienne me conviennent. Autour des Cévennes ça correspond avec les 4 départements occupés par les Celtes : l'Aveyron, le Gard, l'Hérault, la Lozère, et l'Ardèche.

Je suis sensible au gel précoce d'automne et d'hiver et particulièrement aux températures froides pendant la floraison femelle au printemps. Je crains grands froids et brouillards.

Pour des beaux fruits il faudra me greffer. J'atteins ma pleine maturité à 35 ans, je reste bon producteur jusqu'à 70 ans et peux vieillir plusieurs siècles, eh oui.

La différence principale entre châtaigne et marron est la plus grande taille et l'absence du cloisonnement du marron. Cloisonnement, quand une peau appelée tan divise l'amande à l'intérieur en plusieurs parties.

En France, mon histoire débute autour de l'an 1000

D'une part, l'extension de l'agriculture et l'accroissement de la population sont le résultat d'un réchauffement du climat pendant le X^e siècle.

D'autre part, la structure monastique connaît un vrai succès à l'époque comme seul lieu d'instruction. Déjà plusieurs axes de pèlerinage se croisent dans la région, souvent tracés sur les crêtes comme les drailles.

La ruée vers les monastères commence à les faire déborder.

Les Cévennes devinrent la terre d'accueil de nombreux petits ordres monastiques du Gévaudan et de Montpellier, les monastères cévenols pouvant mieux assurer la subsistance d'habitants si nombreux.

En souvenir des fondateurs, de multiples villages portent des noms de Saints. Ainsi un système autarcique basé sur la châtaigne va régner quelques siècles ; avec leurs vergers, jardins, chèvres, moutons, cochons, poules, abeilles, les Cévenols se suffisent à eux-mêmes.

XVI^e siècle : La progression du châtaignier est un fait, elle ne peut pas encore être précisément cartographiée à cause du système féodal renfermé. La châtaigneraie prend la place de la forêt méditerranéenne qui consistait en chênes verts et pubescents, parfois des labours, céréales et vignes, elle devient la plus importante arboriculture.

Grâce aux châtaignes, les Cévennes n'ont jamais eu de famine, contrairement à la haute Lozère en 1709.

La châtaigne prospère

Autour de 1850, l'âge d'or du châtaignier, il devient la base de l'alimentation, ce qui explique son surnom d'arbre à pain (on fabriquait du pain avec sa farine). Ses fruits nourrissent une population de forte densité.

La maladie de l'encre

Dès 1870 la maladie de l'encre apparaît et abîme gravement les châtaigneraies. Une moisissure sur les racines provoque une exsudation noir bleuâtre : l'encre et l'arbre meurt par la cime. Le *Phytophthora* fait des ravages. Surtout les régions basses sont touchées. Pour compenser la perte de revenu, les agriculteurs augmentent leur troupeau, vendent leurs arbres aux usines de tanins et accélèrent ainsi le déboisement. Autour de 1900, on introduit des variétés d'Asie pour vaincre cette maladie.

Le besoin de piquets

À la fin de la crise du phylloxera, la viticulture reflurit dans la plaine et, suite à la forte demande de piquets, les vieux cœurs greffés ont été coupés pour favoriser la croissance des rejets sous la greffe, qui poussent vite et droit au ciel.

Un autre facteur de dégradation de la châtaigneraie est l'abattage rigoureux des châtaigniers pour l'usine de tanin.

L'exode rural et l'abandon des châtaigneraies

En 1911, il ne reste que 20 habitants/km². Entre 1930 et 1950, encore un grand nombre part quand les mines et hauts fourneaux ferment les uns après les autres.

La chute des cours vers 1930, la concurrence des autres cultures et la possibilité financière de diversifier son alimentation rongent encore un peu plus la popularité de la châtaigne.

Pendant la guerre l'arbre à pain nourrit de nouveau la population et le déclin se stabilise pendant quelques années. Autour de 1950, l'exode rural prend des proportions dramatiques, et la production s'arrête presque totalement.

Elle servait à :

- la fabrication de tourteaux pour l'élevage porcin ;
- la fabrication d'alcool de châtaigne (à l'image des départements du Nord de la France qui utilisaient la betterave) ;

- l'exploitation pour le tanin.

Finalement, l'apparition du chancre de l'écorce vers 1960 semble être le coup de grâce pour les châtaigneraies.

Heureusement le déclin s'est arrêté. La culture s'est remise en route et c'est avec plaisir que l'on peut admirer des jolies châtaigneraies et manger des fruits d'un goût fin et appréciable.

La culture, la rénovation, l'entretien et la création des vergers, et la consommation des châtaignes sont de retour dans les mœurs, avant d'avoir vraiment disparu. Il y a un nouvel intérêt pour l'arbre et pour ses fruits auxquels les Cévennes doivent tant.

PS : pour celles et ceux qui le désirent, la brochure complète éditée par la Région wallonne cet automne 2002 est encore disponible. Contactez le PPNa qui relayera votre demande et vous fournira les exemplaires souhaités.



Jeux

Testez-vous !

Puisqu'il est à l'honneur cette année, voici quelques "colles" sur le châtaigner.

1. Quelle différence y a-t-il entre un marron et une châtaigne ?
2. Quelle différence y a-t-il entre un marron et un marron d'Inde ?
3. Que représente la petite "touffe" qui surmonte la châtaigne, et que l'on ne trouve pas sur le marron d'Inde ?

Réponses

1. Le marron est une grosse châtaigne. Ces fruits sont issus chacun d'une fleur, contenue dans une cupule épineuse (involucre) contenant généralement 2-3 fleurs. Cette cupule s'ouvre à maturité en 4 valves pour libérer les 2-3 fruits (châtaignes), chacun issu de la fécondation d'une fleur. Le marron est le fruit d'une variété de châtaignier, dans lequel l'involucre ne contient qu'une seule châtaigne ; celle-ci est donc plus grosse et de forme plus arrondie que la châtaigne ordinaire. En outre, dans la graine, le tan, une peau amère, sépare la graine en plusieurs parties. La sélection a permis d'obtenir des marrons dont le tan est réduit et ne cloisonne pas la graine, donnant ainsi des marrons de meilleure qualité.



1. Torche.
2. Péricarpe
3. Hile
4. Tan
5. Cloisonnement par le tan

2. Le fruit du marronnier d'Inde (*Aesculus hippocastanum*) est une capsule épineuse contenant 1 à 2 graines, les marrons d'Inde. En outre, le fruit du marronnier d'Inde, épineux, s'ouvre en trois parties pour libérer ses graines. La châtaigne est donc un fruit, et le marron d'Inde est une graine.
3. Il s'agit des restes des styles et stigmates de la fleur, qui subsistent. C'est la "torche".



Fruit du marronnier d'Inde



Châtaigne



Marron (de châtaignier)

Compostage et Journée de l'arbre

Vous trouviez dans le numéro précédent du PPNa Contact la copie d'un courrier que nous avons adressé à la Commune, relatif au compostage et à la Journée de l'arbre.

Voici la réponse que nous avons reçue en date du 30 octobre dernier.

Monsieur le Président,

Nous avons bien reçu votre courrier du 30 septembre dernier, lequel a retenu notre meilleure attention.

Nous tenons, à propos du compostage, à attirer votre attention sur le fait qu'un site de compostage a été implanté à côté du parc à conteneurs, en collaboration avec les guides composteurs de Neupré (voir photos jointes).

D'autres contacts sont actuellement en cours, et nous ne manquerons pas de vous tenir informés du suivi.

En ce qui concerne "la Journée de l'arbre", notre commune n'a pu être sélectionnée jusqu'à présent. Nous prendrons dès lors contact avec vous lors de l'introduction pour l'opération 2003.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente [...]

*Pour le collège échevinal,
A. Bukens (secrétaire communal) et L. Delrée (bourgmestre ff)*

Commentaires

Pour la Journée de l'arbre, nous prenons bonne note de cette réponse et nous nous réjouissons d'une éventuelle sélection de notre commune.

Pour le compostage, la réponse est pour le moins maigrichonne... Le courrier de la commune du 6 mars 2000 (voir PPNa contact numéro 87) précisait que le Collège "*se penchait déjà sur le sujet*". Il est vrai qu'il existe un site de compostage juste à côté du parc à conteneurs. Il s'agit d'un site *didactique* réalisé sous la houlette des guides composteurs de Neupré avec la collaboration les gardiens du parc. Nous ne nous plaindrons évidemment pas de cette réalisation !

Mais où se trouvent les sites où les Nandrinois pourraient être informés sur les techniques du compostage, où se trouvent les guides composteurs, où se trouvent les initiatives de promotion du compostage individuel, où se trouvent les facilités techniques ou financières pour acquérir le matériel ad hoc ? C'était cela notre demande. Du souffle !

Ne cherchez pas. Il n'y a (toujours) pas de souffle en la matière chez nos décideurs. Dans la limite de nos moyens et dans le respect de notre rôle, nous reviendrons prochainement à la charge avec des propositions concrètes sur base de ce qui se fait ailleurs en Belgique. ■

Ici et ailleurs

L'agriculture dans notre commune : soirée d'information

Une bonne partie du territoire de notre commune est occupée par l'agriculture.

La plupart d'entre nous cohabitons avec des personnes qui vivent de la terre et en sont les garants.

En tant qu'habitant de Nandrin, nous sommes donc tous concernés, de près ou de loin, par les activités agricoles. En tant que consommateur, nous profitons quotidiennement des produits issus de l'élevage et des cultures.

Pourtant, sommes-nous au courant de l'évolution des pratiques agricoles, des bouleversements occasionnés par les différentes crises, des normes imposées aux exploitants, en matière de qualité des produits ou de gestion de l'environnement ?



Savons-nous ce que font nos agriculteurs ? Dans quelle filière ils travaillent (lait, céréales, viande) ? Autant de questions qu'il nous paraît utile de débattre.

Nous relayons donc ici l'information diffusée par un groupe de Nandrinois rassemblés sous le nom "Dialogue avec les agriculteurs".

***Le mardi 4 février à 20 h 15,
à la salle L'Affiche (ancien Carat)
à Villers-le-Temple***

Animeront cette soirée :

- deux personnalités du monde agricole : M. C. Marche, directeur du Centre Technique Agricole de Strée et M. F. Tasiaux, président provincial de la Fédération des Agriculteurs Wallons (FWA).
 - des agriculteurs de Nandrin, qui présenteront leurs activités et leurs expériences dans différentes filières (qualité filière lait, betterave, poulet, blanc-bleu-belge...).
-

La Nuit de la Chouette 2003

***Vendredi 21 mars
à Fraiture-en-Condroz***

- À 19 h, rendez-vous sur le parking de l'école communale de Fraiture-en-Condroz.

- À 19 h 15, départ de la promenade (5 km maximum). Matériel : bottes ou bonnes chaussures de marche, vêtements chauds, lampe de poche.
- Vers 21 h, fin de la promenade.
- À 21 h 15, chocolat chaud, vin chaud au local du club des JNC (rue Bouhaye, 118, à Fraiture).
- À 21 h 30, projection d'un film vidéo sur les rapaces.
- À 21 h 45, résultats du concours et remise des prix.
- À 22 h, fin de la soirée.

Organisation □

JNC (Jeunes Naturalistes du Condroz) et CNN (Cercle des Naturalistes de Nandrin).

Sous le patronage du Service des Affaires Culturelles de la Province de Liège. Avec la collaboration du Syndicat d'Initiative de Fraiture E/C.

Stage nature (pour les 8-12 ans) organisé par le JNC pendant les vacances de Pâques

Programme : ornithologie, entomologie, botanique, géologie, cuisine sauvage.

Lieu : local des JNC à Fraiture E/C.

Dates : du lundi 21 avril au vendredi 25 avril.

Heures : de 9 h 30 à 16 h.

Coût du stage : 50 € (40 € pour les membres du club).

Pique-nique : chaque participant doit prévoir son pique-nique pour chaque jour de la semaine.

Documentation : farde (+ protégé-documents), plumier, livres nature.

Matériel de promenade : sac à dos, bottes ou bonnes chaussures de marche, jumelles (facultatif).

Informations et inscriptions (avant le 1 avril) : Paul Eloy, tél : 085.51.28.36.

Petits guides...

Inter-Environnement Wallonie a édité deux petites brochures dont voici les sommaires. Comme toujours, vous pouvez nous contacter si elles vous intéressent davantage.

L'ambulance verte : un service de détection des pollutions intérieures.



Introduction

- Qu'est-ce qu'une "ambulance verte" ?
- Pourquoi faire appel à une "ambulance verte" ?
- Qui doit déclencher le passage de l'"ambulance verte" ?
- Quelles plaintes retenir ?
- Quels polluants rechercher ?
- Que faire avec les résultats ?
- Communiquer ! Oui, mais comment ?
- Proposer des solutions ? Est-ce possible ?
- Qui doit payer ?
- Une évaluation nécessaire

Ma maison en bonne santé

- Introduction
- Le radon
- Les acariens
- Les moisissures
- Les pesticides
- Les composés organiques volatils (COV)
- Le plomb
- Le monoxyde de carbone (CO)
- Les champs électromagnétiques



Nitrate, chlore et plomb dans les eaux de consommation (première partie)

Nous consommons en moyenne 120 litres d'eau potable par jour, dont 5 litres pour notre alimentation. Il est important de veiller à la bonne qualité de cette eau alimentaire et à limiter certaines substances dangereuses pour la santé humaine comme le nitrate, le chlore et le plomb.

Le nitrate

Le principal danger du nitrate provient de sa transformation en nitrite dans l'appareil digestif. Ce dernier, en se combinant avec des amines (composés azotés), forme des nitrosamines cancérigènes pour l'homme. Le nitrite provoque, par ailleurs, d'autres effets indésirables.

Chez les nourrissons, le nitrate est plus dangereux encore : sa transformation en nitrite se fait plus facilement. Celui-ci agit sur le sang et empêche l'oxygénation normale de l'organisme. Cette maladie rare (la méthémoglobinémie ou syndrome des bébés bleus) peut causer des dommages au cerveau, voire la mort. Les cas de ces maladies du nourrisson sont dus le plus souvent aux biberons préparés avec de l'eau fortement chargée en nitrate ajoutée au lait en poudre.

En Belgique, une norme fixe à 50 mg/l la concentration maximale en nitrate des eaux potables distribuées par le réseau. Généralement, les teneurs dans les nappes phréatiques sont largement inférieures à cette valeur mais elles augmentent progressivement au cours du temps. On observe dès lors quelques dépassements, à certains endroits.

Conseils

Aux femmes enceintes ou allaitantes, nourrissons et personnes à risques (personnes âgées, personnes souffrant de problèmes digestifs), il est conseillé de boire de l'eau pauvre en nitrate. Lors du choix d'une eau en bouteille, il faut se référer à l'étiquette ; certaines sont pauvres en nitrate (0-3 mg/l). ■